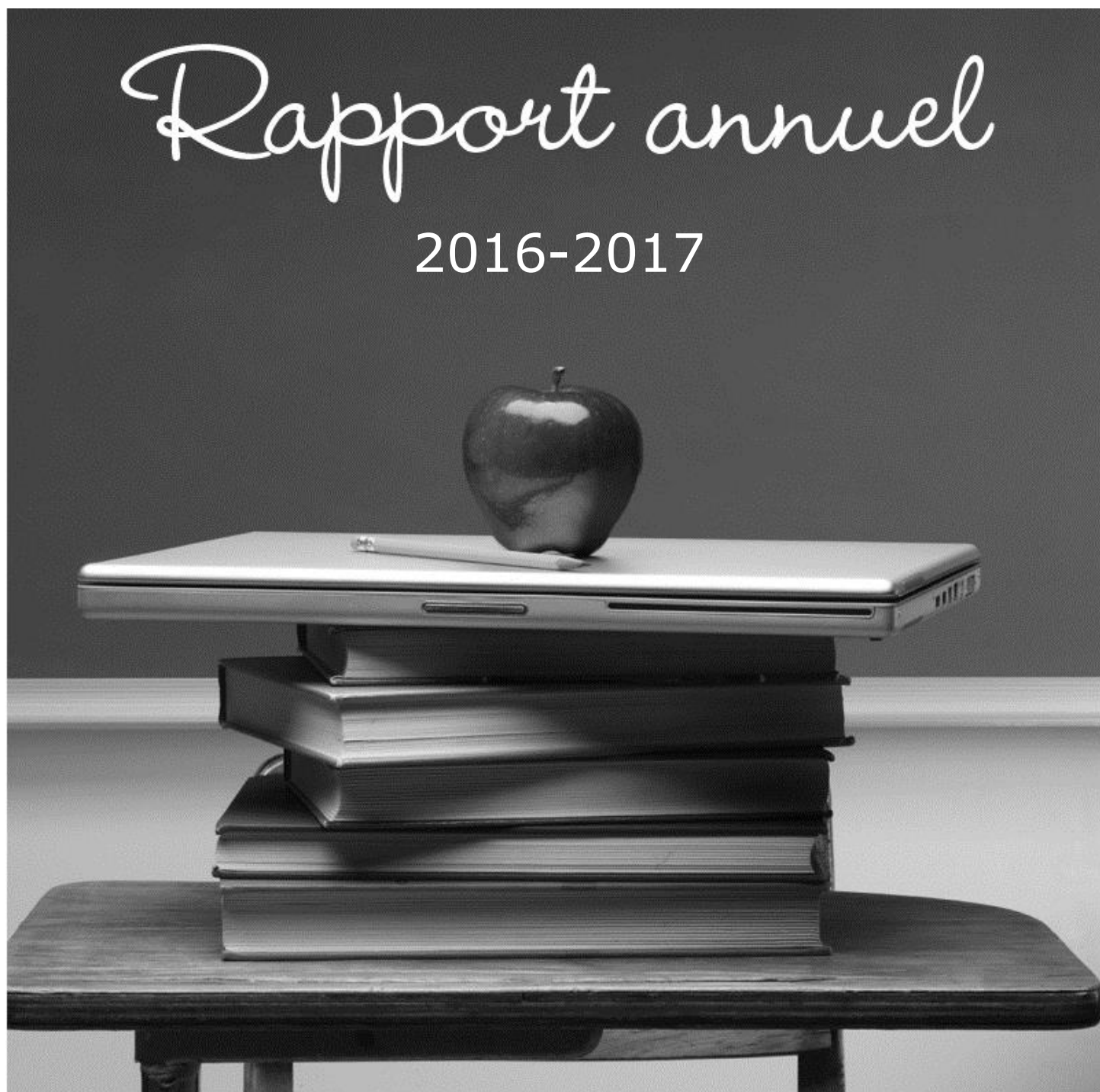




Rapport annuel

2016-2017





Conseil d'établissement

Rapport annuel du conseil d'établissement 2016-2017

Membres du conseil d'établissement

- M. Jonathan Chalifoux, parent
- Mme Mélanie Tremblay, parent
- Mme Geneviève Houle, parent
- Mme Julie Turcotte, parent
- Mme Julie Pronovost, soutien
- Mme Jérica L'Anglais, SDG
- Mme Anabelle Dalpé, enseignante
- Mme Mireille Moreau, enseignante
- Mme Lysanne Landry, directrice
- Mme Mélanie Gervais, représentante de la communauté

Mot du président

À titre de président du conseil d'établissement, je tiens à souligner la participation et l'implication des membres du conseil lors de la tenue des séances. Durant cette année, nous avons poursuivi les discussions amorcées en 2015-2016 afin d'améliorer le milieu de vie et le cadre scolaire des élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Les dossiers suivants ont fait l'objet de résolution :

- Approbation du temps alloué à chaque matière;
- Adoption du budget annuel;
- Adoption document « principes d'encadrement relatifs aux frais chargés aux parents »;
- Approbation du document « Charte du bien-être »;
- Approbation des activités éducatives et complémentaires;
- Approbation de demandes de fonds dans le programme de fonds à destination spéciale (habits d'équipes sportives);
- Approbation du contrat avec le fournisseur pour les photos scolaires;
- Discussions sur les Règles de régie interne du service de garde;
- Approbation sur Plan de lutte à l'intimidation;
- Discussion sur le service de caisse scolaire;
- Discussion sur l'organisation de campagnes de financement;
- Discussion sur l'évolution de la clientèle scolaire et les impacts;
- Approbation du transfert budgétaire en provenance du SDG;
- Recommandations du CÉ pour le profil souhaité de la direction;
- Approbation des listes d'effets scolaires et de frais chargés aux parents.

Le conseil d'établissement est un lieu privilégié pour les parents qui désirent échanger et se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible à tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Afin d'augmenter notre visibilité auprès de vous parents, nous devons poser les actions qui sauront susciter votre intérêt à participer selon vos disponibilités à la vie de l'école. Nous souhaitons être les parents, membres du conseil d'établissement qui représenteront de façon significative la réalité vécue de tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Monsieur Jonathan Chalifoux
Président du conseil d'établissement



Mot de la directrice

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2016-2017. C'est avec quelques mois d'expérience auprès du personnel et des élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier que je rédige mon premier rapport annuel.

Tout en continuant ce qui a été amorcé par la direction précédente pour la mise en place des moyens ciblés afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la convention de gestion et de réussite, je travaillerai avec l'équipe à utiliser de nouvelles pratiques validées par la recherche, notamment au niveau de la lecture.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative. Même s'il ne peut représenter tous les efforts et le dévouement que notre équipe a déployés cette année, il retrace les grandes lignes d'une année scolaire remplie de belles réalisations et de succès.

Je terminerai en remerciant les parents et tous les intervenants de la communauté qui ont été d'une collaboration exceptionnelle avec l'équipe-école pour la réussite de nos élèves. Cette collaboration est une priorité au bon fonctionnement de l'école et les parents ont bien répondu grâce aux différents projets organisés à l'école.

Bonne lecture !

Lysanne Landry
Directrice



Profil de l'école et des services

L'établissement scolaire Georges-Étienne-Cartier est situé dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il accueillait, en 2016-2017, 134 élèves répartis en 8 groupes.

- 2 groupes au préscolaire
- 1 groupe de 1^{re} année
- 1 groupe de 2^e année
- 1 groupe de 3^e année
- 1 groupe de 4^e année
- 1 groupe de 5^e année
- 1 groupe de 6^e année

EFFECTIFS 2016-2017

- 2 enseignantes au préscolaire
- 6 enseignantes au primaire
- 3 spécialistes (anglais, éducation physique et art dramatique)
- 1 orthopédagogue (70% qui a été augmenté à 80% à partir de novembre 2016)
- 1 secrétaire
- 2 surveillantes du midi
- 1 technicienne en service de garde
- 2 éducatrices en service de garde

Plus les services de :

- Psychoéducation (20%).
- Technicienne en éducation spécialisée (25 hrs / sem.)
- Orthophoniste (20%)
- Infirmière, une hygiéniste dentaire et intervenante sociale du C.L.S.C.

Cette année, l'école a procédé à un ajout de service en orthopédagogie (15% de plus dès septembre puis 10% en novembre) afin de soutenir les élèves en difficultés d'apprentissage. Cet ajout de service a été rendu possible grâce au budget de fonctionnement de l'école ainsi qu'aux allocations du MEES pour soutenir les élèves HDAA et les élèves à risque.

Nous avons également pu faire l'ajout de 5 heures d'éducation spécialisée (20 heures prévues au départ). Cet ajout a été possible puisque nous n'avons pu obtenir le service d'un ou d'une psychologue à l'école faute d'effectif. Quelques évaluations ont pu tout de même être réalisées en embauchant une psychologue d'une autre école pour les cas les plus urgents.



SERVICE DE GARDE

EFFECTIFS 2016-2017

Fréquentation régulière : 40

Fréquentation sporadique : 5

Dîneurs réguliers : 74

Dîneurs occasionnels : 13

Nous avons une équipe plus stable cette année au service de garde, les éducatrices et les surveillantes ont assumé l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Cette deuxième année avec notre technicienne a permis de réaliser des activités très enrichissantes pour nos élèves.

La vie parascolaire et la vie étudiante

En 2016-2017, la rentrée scolaire s'est effectuée avec une équipe grandement renouvelée qui n'a pas tardé à se mettre à la tâche pour offrir aux élèves une année chargée d'activités.

La vie étudiante a pris plusieurs formes cette année à l'école Georges-Étienne-Cartier. En voici quelques exemples :

- Déjeuner de Noël.
- Carnaval d'hiver en février.
- Le mois de la nutrition en mars.
- Le mois de l'activité physique en mai.
- Activités de fin d'année : kermesse avec l'école des Trois-Temps et olympiades spéciales.



Bilan de mise en œuvre

Dans sa mission d'instruire les élèves, notre plan de réussite et notre convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) prévoient la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques. Pour l'année 2016-2017, l'analyse des taux de réussite nous permet de faire le portrait des résultats obtenus. Toutefois, il est important de préciser que les variations statistiques occasionnées par le petit échantillonnage peuvent altérer l'interprétation des résultats. Veuillez considérer les notes explicatives (bilan, évaluation) inscrites en conclusion de chacun des objectifs.

Informations sur la notion de « taux de réussite des élèves » :

- Le taux de réussite correspond au nombre d'élèves de la classe ayant un résultat de 60% et plus dans la compétence évaluée.
- Statistiquement, il peut varier significativement dans une classe composée d'un petit nombre d'élèves. En effet, moins il y a d'élèves dans un groupe, plus chaque échec influence le taux de réussite.

De plus, il est important de préciser que les moyens du plan de réussite et ceux inscrits dans la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) étaient les mêmes. Ils découlent tous de la planification stratégique de la Commission scolaire des Patriotes.

Certains élèves vivant de grandes difficultés au niveau de leurs apprentissages ont bénéficié d'une évaluation dont les exigences ont été modifiées. Ce fut le cas pour deux élèves à l'école en 2016-2017, l'un en 2^e année et l'autre en 3^e année. Les résultats de ces élèves ont été retirés des prochaines analyses afin de permettre une analyse plus juste et utiliser des résultats qui sont comparables entre eux.



Bilan de mise en œuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **LECTURE**.

Cible :

Maintenir à 80 % des élèves ≥ 70 % en juin 2017.

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en lecture selon la macroplanification établie.
- Enseigner les stratégies explicites en lecture à l'aide du référentiel commun.
- Développer la fluidité en lecture chez nos élèves de la 2^e à la 4^e année.
- Enseigner, pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, avec des stratégies validées (ADEL).
- Améliorer l'accès, pour les élèves, à des livres à leur niveau et selon leurs intérêts.

Résultats obtenus :

La cible est atteinte, car 81,65% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 89 élèves sur 109 qui ont 70 % et plus.

Il s'agit d'une augmentation de 4% par rapport à l'an dernier qui était de 77,7% (87 élèves sur 112) et le résultat dépasse toujours celui de 2013-2014 de près de 10%. (72% soit 71 élèves sur 98).

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Nous croyons que l'ajout en orthopédagogie dès le début de l'année joue pour beaucoup dans cette réussite.

Nous remarquons que notre taux de réussite atteint le 100%, c'est donc dire que tous les élèves ayant un bulletin régulier réussissent en lecture. Nous devons tout de même rester vigilants pour nos élèves réussissant tout juste avec une note de passage de 60% à 64% (7 élèves).

Dans l'analyse de 2015-2016, nous constatons qu'il y avait huit élèves en échec. Pour ces huit élèves, deux ont quitté l'école, deux ont obtenu un résultat à risque de moins de 65%, deux ont obtenu un résultat compris entre 65% et 70% puis deux ont obtenu un résultat supérieur à 70%. Tous ces élèves ont un plan d'intervention actif.



Analyse par classe

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2015-2016	Commentaires
101	19/21	90,5%		
201	17/18	94,4%	1 ^{re} année 95,2%	La cohorte obtient un taux semblable à l'année précédente bien qu'un élève ait été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
301	19/22	86,4%	2 ^e année 91,5%	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur à l'année précédente. Un élève a été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
401	9/15	60%	3 ^e année 50%	La cohorte obtient un taux supérieur à l'année précédente.
501	15/17	88,2%	4 ^e année 50%	La cohorte obtient un taux grandement supérieur à l'année précédente.
601	10/16	62,5%	5 ^e année 93,8	La cohorte obtient un taux de beaucoup inférieur à l'année précédente.

Des ressources devront être déployées de façons spécifiques dans la classe de 5^e année de 2017-2018 bien qu'on note une belle amélioration au niveau de cette cohorte d'élèves.

Analyse des épreuves du MEES et commission scolaire

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves de la CSP et du MEES, nos élèves performant un peu sous les moyennes des élèves de la CSP et du secteur Beloeil, mais l'écart a de beaucoup diminué en comparaison avec les épreuves de juin 2016. De plus, au niveau des taux de réussite les élèves de l'école obtiennent un taux de réussite supérieur ou comparable à ceux de la commission scolaire ou du secteur. Le nombre d'élèves est toujours un élément à considérer.



Épreuves de lecture - Juin 2017

Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
2 ^e année	77,32	77,61	75,94	89,1%	91,73%	100%
4 ^e année	78,11	79,50	75,80	90,76%	94,63%	93,33%
6 ^e année	79,49	78,54	77,50	92,12%	90,53%	93,75%

Pour l'année 2017-2018, le service d'orthopédagogie a été bonifié à 80% pour la totalité de l'année afin d'assurer cette belle progression.

Puisque le taux de réussite entre les garçons et les filles est identique et qu'il n'y a qu'une différence de 3,1% entre les résultats moyens (filles 80,4% garçons 77,3%), il n'y aura pas de mesure particulière pour les garçons.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 100%, nous conserverons une cible visant le résultat moyen et continuerons à déployer nos efforts auprès des élèves à risque et ceux ayant un bulletin avec exigences modifiées.



Bilan de mise en oeuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en **ÉCRITURE**

Cible :

Maintenir 81 % des élèves ≥ 70 % en juin 2017.

Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en écriture selon la macroplanification établie
- Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire (cursive).
- Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous élèves selon les niveaux en utilisant le référentiel commun.
- Formation sur le dépistage de problèmes moteurs liés à l'écriture.
- Formation sur l'utilisation du matériel pour l'écriture cursive.

Résultats obtenus :

88,29% des élèves ont obtenu un résultat supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 98 élèves sur 109 qui ont 70 % et plus.

Il s'agit d'une augmentation de 3.5% par rapport à l'an dernier 84.8% (95/112)) et une augmentation de 14.3% par rapport à celui de 2013-2014 (74% (73/98)).

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Pour la compétence Écrire, l'ajout en orthopédagogie dès novembre joue également pour beaucoup dans cette réussite.

Nous remarquons également que notre taux de réussite reste des plus acceptable avec 99.08% de réussite (108/109).

Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a un élève qui a terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (moins de 60%) comparativement à deux l'an dernier.

L'élève qui est en échec cette année (59%) était en réussite l'an dernier avec 61%. Un plan d'interventions a été mis en place en juin 2016, donc des moyens étaient en place tout au long de l'année. Nous réviserons ce plan tôt dans l'année pour voir à des moyens permettant à cette élève d'être en réussite.



Analyse par classe

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2015-2016	Commentaires
101	20/21	95,24%		
201	18/18	100%	1 ^{ere} année 95.2 %	La cohorte obtient un taux légèrement supérieur à l'année précédente. Un élève a été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
301	22/22	100%	2 ^e année 100 %	La cohorte obtient un taux équivalent à l'année précédente bien qu'un élève ait été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
401	10/15	66,7%	3 ^e année 57.1 %	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente.
501	13/17	76,47%	4 ^e année 55 %	La cohorte obtient un taux de réussite de beaucoup supérieur à l'année précédente.
601	15/16	93,75%	5 ^e année 100 %	La cohorte obtient un taux de réussite inférieur à l'année précédente, un élève obtient le résultat de 66%.

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performent généralement très près de la moyenne des élèves de la CSP et des élèves du secteur Beloeil, il en est de même pour le taux de réussite des élèves de 6^e année. Par contre en 4^e année nos élèves sont en deçà des taux de réussite de l'ensemble de la CSP et du secteur de Beloeil. On note par contre une belle progression des élèves de ce niveau pour lesquels on note une augmentation tant au niveau du résultat moyen que du taux de réussite. Quant aux élèves de 6^e année, ils ont obtenu des résultats semblables à leurs prédécesseurs. Le nombre d'élèves dans la classe est toujours un élément à considérer.

Épreuves d'écriture - Juin 2017						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
4 ^e année	78,26	78,35	80,00	93,39%	95,80%	86,67%
6 ^e année	79,70	79,87	78,25	95,8%	98,6%	100%



La cible n'a pas été atteinte pour les élèves de la 4^e et 5^e année, mais leur progression est par contre notable, nous poursuivrons à leur porter une attention particulière.

Pour l'année 2017-2018, le service d'orthopédagogie a été bonifié à 80% pour la totalité de l'année.

Puisque le taux de réussite entre les garçons et les filles est pratiquement identique et qu'il n'y a qu'une différence de 3,1% entre les résultats moyens (filles 82.3% garçons 79.4%), il n'y aura pas de mesure particulière pour les garçons.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 99.09% (108/109), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Bilan de mise en œuvre

Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite en mathématique : RÉSOUTRE UNE SITUATION DE PROBLÈME	Cible : Maintenir à 84 % des élèves $\geq$ 70 % en juin 2017.
Moyens mis en place : ▪ Réaliser les SAÉ en mathématique selon la macroplanification établie. ▪ Utiliser une démarche commune qui soutient les élèves en résolution de problèmes. ▪ Travailler les adaptations permises pour les évaluations. ▪ Enseigner les notions avec différenciation (2^e et 3^e cycles).	
Résultats obtenus : 86,24% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70%. Concrètement, cela représente 94 élèves sur 109 qui ont 70 % et plus. La cible est atteinte. Il s'agit d'une augmentation de près de 3% versus l'an dernier et le résultat dépasse toujours celui de 2013-2014 de plus de 16%. (70% (69/98)). Analyse, recommandations et ajustements proposés : Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a 2 élèves en échec cette année comparativement à 4 élèves qui ont terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (moins de 60%) en juin 2016. Après vérification, ces deux élèves n'étaient pas en échec l'année précédente, mais obtenaient un résultat inférieur à 70% et ont un plan d'interventions actif. Pour les quatre élèves en échec 2015-2016, une est en réussite avec un PI, un autre a désormais un bulletin avec exigences modifiées de la deuxième année et a quitté en juin 2017 pour une classe spécialisée. Les deux autres ont quitté pour le secondaire en juin 2016.	

Analyse par classe :

Groupe	Nb. élèves 70% et + / Nb. élèves	Proportion d'élèves 70% +	Comparatif 2015-2016	Commentaires
101	20/21	95,24%		
201	18/18	100%	1 ^{re} année 95.2 %	La cohorte obtient un taux légèrement inférieur à l'année précédente, et ce bien qu'un élève ait été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
301	17/22	77,27%	2 ^e année 82.6 %	La cohorte obtient un taux légèrement inférieur à l'année précédente, et ce bien qu'un élève ait été retiré des statistiques à cause des exigences modifiées.
401	13/15	86,67%	3 ^e année 78.6 %	La cohorte obtient un taux de réussite supérieur à l'année précédente.
501	14/18	82,40%	4 ^e année 85 %	La cohorte obtient un taux de réussite semblable à l'année précédente.
601	12/16	75%	5 ^e année 87.5 %	La cohorte obtient un taux de réussite inférieur à l'année précédente.

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performant sous les moyennes des autres élèves de la CSP et du secteur Beloeil, mais il y a une grande progression puisque l'écart était de près de 20 points avec la CSP en 2016 et qu'il est à présent de près de 7 points. La situation est similaire au niveau des taux de réussite puisque tous les élèves ont réussi cette année en comparaison avec un taux de réussite de moins de 40% l'an dernier.

Épreuves d'écriture - Juin 2017						
Épreuve	Résultat moyen			Taux de réussite		
	CSP	Secteur Beloeil	École	CSP	Secteur Beloeil	École
6 ^e année	82,99	82,61	76,25	91,11%	91,87%	100%

La différence des résultats sommaires entre les garçons et les filles minime et à l'avantage des garçons (81,7 comme résultat moyen pour les garçons et 80,8 pour les filles).



Deux éléments ressortent de cette analyse :

Premièrement, la cohorte qui était en 3^e année en 2015-2016 a eu une très belle progression.

Deuxièmement, les élèves de la 6^e année ont eu des résultats de beaucoup supérieurs à ceux de l'année précédente à l'épreuve du MEES

Comme pour l'an 2016-2017, une attention particulière sera donnée à la cohorte qui se dirige en 4^e année même si la progression fut intéressante.

La cible d'atteindre un ratio à 84 % des élèves qui auront un résultat égal ou supérieur à 70 %, au sommaire, dans la compétence « Résoudre une situation problème » est très réaliste.

Étant donné que le taux de réussite de l'école est à 98.17% (107/109), nous conserverons une cible visant le résultat moyen.



Plan de réussite et CGRÉ

Objectif : Augmenter le taux de réussite des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation avec PI.

Cible :

Passer de 89.3 % à 90 % des élèves avec un PI $\geq$ 60 % en juin 2017.

Moyens mis en place :

- Réaliser des projets qui tiennent compte des besoins des élèves ciblés (ex. : robotique).
- Réaliser 8 d'activités de valorisation durant l'année.
- Utilisation des technologies de l'informatique /communication dans les projets et interventions pédagogiques.
- Travailler avec les échelles de compétence pour les évaluations.
- Mieux faire circuler l'information pour les adaptations permises au PI

Résultats obtenus :

Au primaire, nous avons 22 PI actifs pour l'année 2016-2017. Après analyse, nous constatons que 100% des élèves ayant un PI ont réussi son français au sommaire.

Pour des fins de parfaire l'analyse, nous avons analysé les résultats en mathématique au sommaire. 86,4% (19/22) sont en réussite au sommaire en mathématique. Si on fait abstraction des élèves qui ont un bulletin avec exigences modifiées, 18/20 réussissent soit 90% des élèves ayant un plan d'intervention.

Analyse, recommandations et ajustements proposés :

De nos 22 PI actifs, deux élèves ont obtenu des bulletins avec exigences modifiées en français et en mathématique.

Pour nos deux échecs en mathématique, ce sont des élèves de la 6^e année. Un a été admis au service Accord et l'autre a été admis dans un groupe spécialisé (au privé).

Le faible échantillonnage doit toujours être pris en considération, car un élève vaut près de 5% de la clientèle visée. En tenant compte de ce facteur, nous garderons la cible de 90%, mais elle sera aussi appliquée à la mathématique.



Décisions budgétaires

Voici la liste des décisions budgétaires les plus significatives réalisées au cours de l'année scolaire 2016-2017 :

- Ajout de service en orthopédagogie dès septembre.
- Embauche d'une T.E.S. à 25 hrs / semaine à partir d'octobre.
- Deuxième ajout de temps en orthopédagogie en février.
- Achat de volumes à la bibliothèque et pour les classes.
- Achat de nouveaux jeux au service de garde.
- Achat de nouveaux matériels pour les classes du préscolaire.
- Achat de I-Pad pour la mise en place de projets.
- Achat de matériel sportif pour chaque groupe.
- Achat d'habits sportifs aux couleurs de l'école
- Achat de matériel pour les mesures d'appui.
- An deux du plan quinquennal pour rafraichir l'école (travaux, peinture).
- Début d'un processus pour renouveler le mobilier des élèves.
- Aménagement partiel de la cour extérieure.

Liste des projets particuliers et bons coups...

- Passage vers l'écriture cursive dès le préscolaire.
- Collaboration avec une ergothérapeute pour du dépistage chez les plus petits.
- Collaboration à divers projets avec la municipalité (bibliothèque municipale, potager communautaire, visite des aînés à Halloween, etc.).
- Une multitude d'activités d'appartenance (Kermesse, Halloween, déjeuner de Noël, défis du mois, semaine de la persévérance, achat d'habits sportifs aux couleurs de l'école, etc.).
- Jour des finissants.
- Poursuite du développement de l'activité robotique.